

COMMUNE DE DEMORET

Election à la Municipalité du 29 mars 2026 (2^{ème} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Démoret », comprenant le nom de 1 personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que 1 siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Nicolas THUILLARD, né le 12.08.1987, originaire de Froideville VD, domicilié à Chemin du Montmelet 8 à 1415 Démoret, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le(la) président(e) du bureau:



Le(la) secrétaire:



Ogens, le 10 mars 2026